CARMIGNAC ABSOLUTE RETURN EUROPE F USD ACC HDG

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée : 3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2*	3	4	5	6	7

FR001400JG64

Reporting mensuel - 29/11/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Un fonds d'actions européennes long/short, combinant une approche à la fois « top-down » et « bottom-up » avec une gestion active de l'exposition nette aux actions comprise entre -20 % et 50 %. Le Fonds met en œuvre une approche flexible et sans contrainte de style au sein de l'univers d'investissement paneuropéen, avec pour objectif de générer des rendements absolus positifs sur 3 ans, grâce à un portefeuille diversifié et à faible volatilité.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

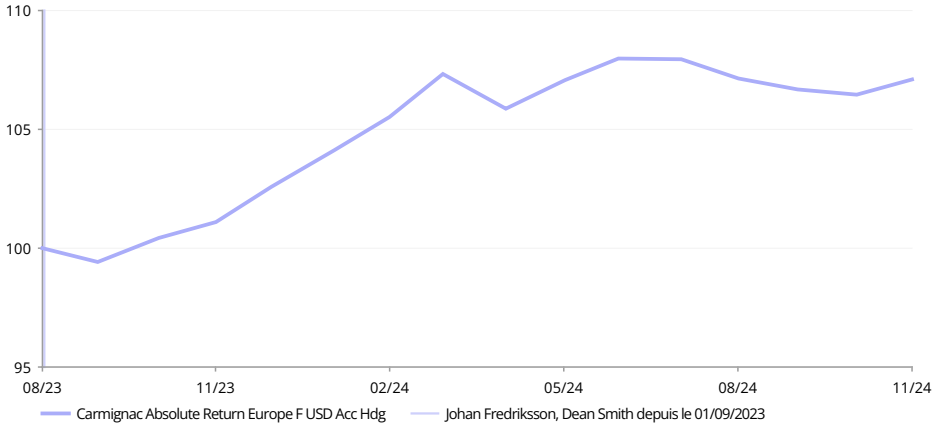

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/11/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)		Performances annualisées (%)	
	1 an	Depuis le 31/08/2023	Depuis le 31/08/2023	Depuis le 01/09/2023
F USD Acc Hdg	5.93	7.10	5.64	5.5

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023
F USD Acc Hdg	2.58

STATISTIQUES (%)

	1 an	Création
Volatilité du fonds	3.4	3.0
Ratio de Sharpe	0.6	0.6
Ratio de Sortino	0.9	0.9

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	2.3%

J. Fredriksson

D. Smith

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	18.8%
Nb emetteurs short	32
Nb emetteurs longs	63

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP éligible au PEA
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 03/02/1997
Actifs sous gestion du Fonds : 194M€ / 205M$ (1)
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/08/2023
Devise de cotation : USD
Encours de la part : 53553$
VL (part) : 107.10$

GÉRANT(S) DU FONDS

Johan Fredriksson depuis le 01/09/2023
Dean Smith depuis le 01/09/2023

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
Minimum % d'investissements durables 0%
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

Le 01/09/2023 le nom du fonds a été transformé de Carmignac Long-Short European Equities à Carmignac Absolute Return Europe. * Pour la part Carmignac Absolute Return Europe F USD Acc Hdg. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Taux de change EUR/USD au 29/11/2024.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE

Exposition Long Actions	120.6%
Exposition Short Actions	-101.9%
Exposition Nette Actions	18.8%
Exposition Brute Actions	222.5%

EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) [1]

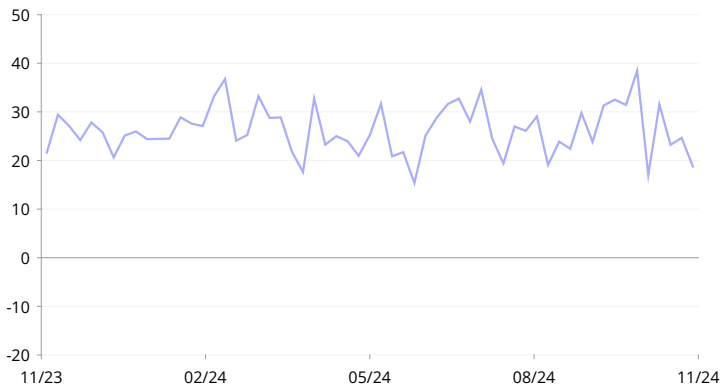

EXPOSITION PAR SECTEUR (%)

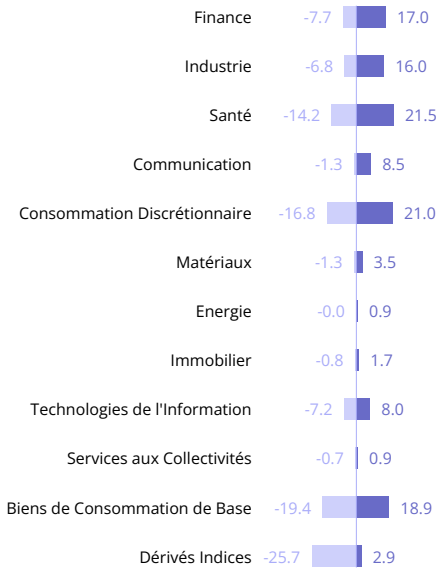

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)

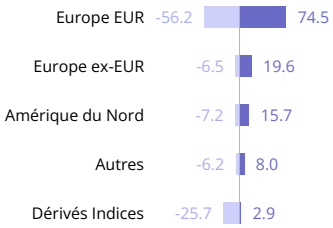

EXPOSITION PAR CAPITALISATION (%)

Short Long

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	Communication	3.6%
FRESENIUS SE & CO KGAA	Allemagne	Santé	2.5%
EURONEXT NV	Pays-Bas	Finance	2.2%
GALDERMA GROUP AG	Suisse	Santé	2.0%
RELX PLC	Royaume-Uni	Industrie	2.0%
PANDORA A/S	Danemark	Consommation Discrétionnaire	1.8%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	1.7%
DSV A/S	Danemark	Industrie	1.6%
META PLATFORMS INC	Etats-Unis	Communication	1.5%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	1.2%
Total			**20.4%**

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT

Région	Secteur	%
Allemagne	Technologies de l'Information	-1.4%
Suisse	Santé	-1.0%
Espagne	Communication	-0.9%
Etats-Unis	Technologies de l'Information	-0.8%
France	Immobilier	-0.8%
Suisse	Matériaux	-0.8%
Suisse	Industrie	-0.8%
Allemagne	Consommation Discrétionnaire	-0.8%
Suisse	Biens de Consommation de Base	-0.8%
Espagne	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Total		**-8.7%**

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le résultat des élections américaines a été le principal moteur de la performance des marchés en novembre.
- La victoire de Donald Trump a suscité des attentes concernant d'éventuelles réductions d'impôts, de la déréglementation, une politique budgétaire expansionniste et la mise en œuvre d'une politique commerciale plus nationaliste.
- Cela a conduit à une surperformance significative des actions américaines (le « Trump Trade ») par rapport au reste du monde.
- Les actions européennes ont non seulement été à la traîne par rapport aux États-Unis, mais elles ont également reculé en termes absolus.
- Cela s'explique par les inquiétudes concernant les effets potentiels des nouvelles politiques commerciales américaines, la détérioration de la situation macroéconomique en Europe avec une nouvelle série de données PMI européennes faibles, les avertissements sur résultats dans les secteurs de l'automobile et de la consommation, et l'incertitude politique persistante en France et en Allemagne.
- Les divergences entre les différents marchés ont été considérables, le CAC affichant des performances nettement inférieures à celles du DAX. Au niveau sectoriel, les services financiers, l'assurance et les TMT ont été les plus performants, tandis que les produits chimiques, l'automobile et les produits de consommation ont été à la traîne.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le fonds a réalisé une performance positive en novembre.
- Au sein du portefeuille, les contributions sectorielles positives les plus importantes proviennent de la sélection de titres dans les secteurs de la Finance, de la Consommation Discrétionnaire, des Services de Communication et de la Santé. À l'inverse, les principaux secteurs détracteurs ont été les Matériaux, l'Industrie et les Services aux collectivités.
- Parmi les principaux gagnants de la sélection de titres, citons Deutsche Telekom, qui a publié des chiffres solides et relevé ses prévisions de bénéfices, et Galderma, qui a bénéficié des attentes en matière d'accélération des nouveaux produits et de la résolution des problèmes à court terme.
- Les autres contributeurs notables ont été CVC Capital Partners, grâce à des flux de fonds positifs et une inclusion dans l'indice, et Pandora, qui a continué à réaliser des bénéfices importants malgré un environnement de consommation faible.
- Les principaux détracteurs de la sélection de titres ont été SK Hynix, en raison des inquiétudes liées à la faiblesse des prix des DRAM traditionnels, et UCG, qui craint que la direction puisse se surendetter avec deux cibles de fusions-acquisitions.
- Parmi les autres valeurs à la traîne, citons notre position vendeuse dans une société industrielle allemande, qui a publié des bénéfices supérieurs à nos attentes, et Prada, qui a été affectée par le sentiment négatif du secteur malgré la publication de bénéfices de premier ordre.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Nous avons capitalisé sur la liquidation du marché européen au début du mois en augmentant nos positions longues à forte conviction et en couvrant ou en réduisant les positions shorts qui s'approchaient de leurs objectifs de prix.
- Nous avons diminué notre exposition aux biens de consommation de base et aux services aux collectivités, tout en augmentant notre allocation à la santé suite à la baisse du secteur après la nomination de Kennedy Jr. comme nouveau secrétaire à la santé.
- Nous avons renforcé notre position dans la société suisse Galderma, ce qui en fait l'une de nos 10 principales positions. Galderma a une franchise dans le domaine des produits de soins de la peau basés sur la science et dispose d'un solide pipeline de lancements de nouveaux produits, ce qui, selon nous, entraînera des gains de parts de marché et une forte croissance des bénéfices.
- Malgré la volatilité des actions européennes, nous avons maintenu une exposition disciplinée au marché, avec une exposition brute d'environ 105 % et une exposition nette de 18 à 25 %.
- À court terme, nous prévoyons que les actions européennes commenceront à rattraper leurs homologues américaines. L'écart de performance entre l'UE et les États-Unis était non seulement trop important, mais que les valorisations l'étaient également.
- Ainsi, nous avons augmenté nos positions dans les actions « value » et cycliques de l'UE afin de participer à ce « rattrapage », qui prend progressivement de l'ampleur.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions actions;
- L'univers représentatif des positions actions du portefeuille est activement réduit.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	59
Nombre d'émetteurs notés	59
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Absolute Return Europe F USD Acc Hdg	AA

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS

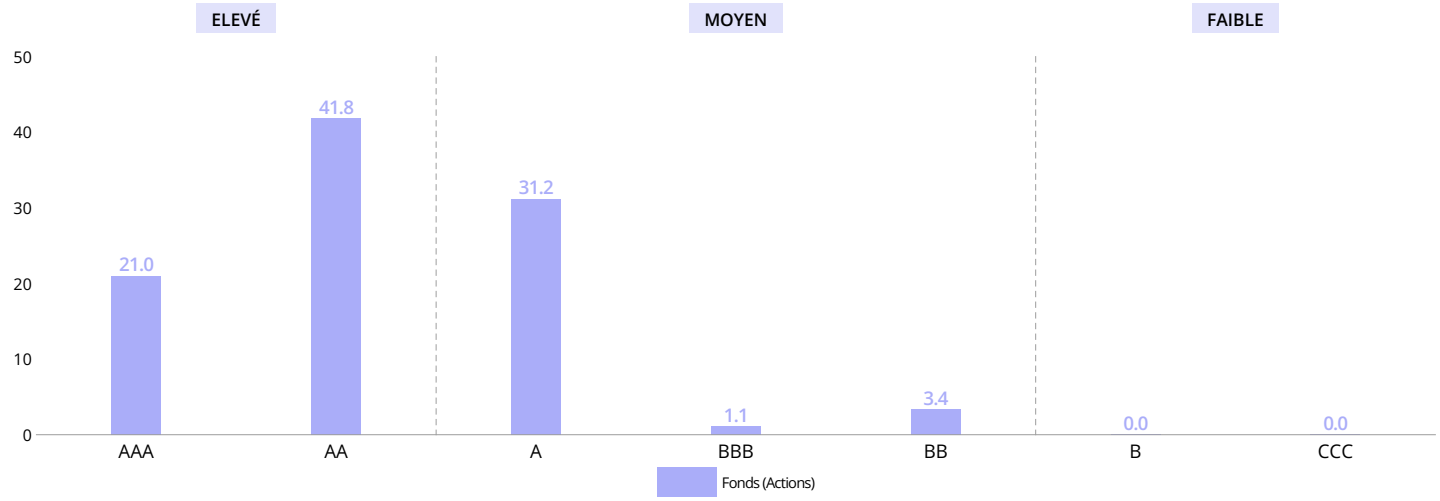

Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 98.5%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
MNCHENER RCKVERSICHERUNGSGESELLSCHAFT AG	1.2%	AAA
KION GROUP AG	0.5%	AAA
GEA GROUP AG	0.4%	AAA
ASR NEDERLAND NV	0.6%	AA
SITEONE LANDSCAPE SUPPLY INC	0.6%	AA

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 75% MSCI Europe index + 25% S&P 500. Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).
Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
A EUR Acc	03/02/1997	CARFRPR FP	FR0010149179	Max. 2%	Max. 4%	—	2.2%	0.74%	20%	—
A EUR Ydis	19/06/2012	CAREPDE FP	FR0011269406	Max. 2%	Max. 4%	—	2.2%	0.74%	20%	—
F EUR Acc	31/08/2023	CARFEUA FP	FR001400JG56	Max. 1.5%	—	—	1.3%	0.74%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/11/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676
CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr